

# ALCALIN LINGE

*Fortement Dégraissant*

### 1. PROPRIETES :

Additif de lavage, ALCALIN LINGE est un détergent liquide sans phosphate fortement concentré et séquestrant.

ALCALIN LINGE s'utilise généralement en association avec une lessive liquide afin d'en renforcer l'efficacité sur le linge taché.

ALCALIN LINGE s'utilise pour le lavage du linge en automatique dans les blanchisseries industrielles, des collectivités...

### 2. MODE D'EMPLOI :

ALCALIN LINGE s'utilise avec un système de dosage en fonction du degré de salissure du linge et de la dureté de l'eau :

Eau douce (entre 0 et 15°TH) : 1 à 3g/kg de linge.

Eau dures (entre 15 et 25°TH) : 3 à 6g/kg de linge.

Eau très dures (> 25°TH) : 6 à 12g/kg de linge.

### 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore à ambré
pH 1 % :	12,5 +/- 0.5
Densité :	1,255 +/- 0,05
Stockage :	Stocker à l'abri de la chaleur, du froid et de l'humidité
Contient, parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	moins de 5% de phosphonate et de polycarboxylates

### 4. CONDITIONNEMENT :

Bidon de 24kg

### 5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Ne pas utiliser avec des matériels sensibles, peints, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer).

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1203) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.  
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 08.09.1999).

Produit conforme au règlement CE 889/2008, pour le nettoyage et la désinfection des installations utilisées pour les produits issus de l'agriculture biologique.

N° de révision 13-05-2016